

Cessions

Référence cadastrale	Adresse	Nature du bien	Signature acte	Acquéreur	Prix	Date et procédure	Objet
AK 208	7 avenue Rey de Foresta	Parcelle de 407 m2	Signature de la Promesse Unilatérale de Vente le 24 novembre 2023 Signature de l'acte authentique de vente à fixer	M. GARBACZ et Mme FRANKOWSKA	515 000 €	* Délibération n°18 du 16 décembre 2021 approuvant la mise en vente du bien pour un prix de base de 450 000 € * Délibération n°10 du 30 juin 2022 autorisant la cession du bien pour un prix définitif de 515 000 € hors frais de notaire et hors TVA à la charge de l'acquéreur * Délibération n°6 du 6 avril 2023 abrogeant la délibération n°10 du conseil municipal du 30 juin 2022 et approuvant la mise en vente du bien * délibération n°6 du 14 septembre 2023 approuvant la cession du bien au profit de M. et Mme GARBACZ pour un montant de 515 000 € * Signature d'une promesse unilatérale de vente au profit de M. et Mme GARBACZ pour un montant de 515 000 € conformément à la délibération n°6 du 14 septembre 2023, le 24 novembre 2023	Terrain bâti à réhabiliter Projet des acquéreurs : Réhabilitation de l'ensemble du bâti - Résidence principale
AW224 AW225	47 ruelle des Blots	Parcelles de 1016 m2	Promesse de vente à fixer	M. et Mme ICHALLALENE M. BESSAH	290 000 €	* délibération n°5 du 06 avril 2023 approuvant la mise en vente de gré à gré avec mise en concurrence du bien pour un prix de base de 290 000 € * délibération n°7 approuvant la cession du bien au profit de M. et Mme ICHALLALENE et M. BESSAH pour un prix de base de 290 000 €	Terrain constructible Projet des acquéreurs : construction de deux maisons individuelles
AB 612	Rue le Laboureur 18 rue de Clairvaux	Parcelle de 52 m2	Acte authentique de vente signé le 14 mars 2023	Hopital Simone Veil	1 €	*délibération n°11 du 30 juin 2022 approuvant la cession de la parcelle AB 612 et la mise en place d'un droit de passage * acte de vente notarié signé le 14 et 24 mars 2023	Un terrain en nature de jardin